



Du 2 mars au 22 mars, le temps de la campagne électorale, l'Insee se limitera à la publication des indicateurs conjoncturels et interrompra l'essentiel de ses autres publications, pendant la période dite de réserve républicaine.

La journée internationale des droits des femmes reste néanmoins l'occasion de diffuser des indicateurs régionaux de parité femmes/hommes.

En Martinique, plus de quatre femmes de 25 à 54 ans sur dix sont diplômées du supérieur contre trois hommes sur dix.

En 2022 une femme sur dix occupe un emploi de cadre, une proportion similaire à celle des hommes. À temps de travail égal, les femmes cadres perçoivent cependant un salaire moins élevé que leurs homologues masculins. Les femmes recourent davantage au temps partiel. Enfin, elles sont nettement plus souvent à la tête d'une famille monoparentale que les hommes.

Les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur



44 %

12 points de plus que les hommes

Aussi souvent cadres que les hommes mais salaires moindres

Part des cadres

10 %

Femmes

11 %

Hommes

49 300 €

contre

59 400 €

salaire net annuel moyen en EQTP des cadres

Secteur privé, hors apprentis et stagiaires

Elles sont plus souvent à temps partiel

Part de salariés à temps partiel

15 %

Femmes

8 %

Hommes

Les femmes plus souvent chefs de famille monoparentale



34 %



4 %

Champ : Population des ménages âgée de 25 à 54 ans.
Source : Insee, Recensement de population 2022, Base tous salariés 2024.

